



FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

selon (UE) 2015/830

Page 1/8

Bile Esculin Azide Agar

Révision 1
Date de révision 2019-03-28

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

| | |
|----------------|-------------------------|
| Nom du produit | Bile Esculin Azide Agar |
| Code produit | NCM0166, 7133 |

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

| | |
|-------------|---|
| Usage prévu | [SU3] Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations* sur si-tes industriels; [PROC15] Utilisation en tant que réactif de laboratoire.; |
|-------------|---|

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| | |
|-----------|--|
| Société | Neogen Corporation |
| Adresse | 620 Leshler Place Lansing MI 48912 USA |
| Web | www.neogen.com |
| Téléphone | 517-372-9200/800-234-5333 |
| Email | regulatorysupport@neogen.com |

1.4. Numéro d'appel d'urgence

| | |
|--------------------------------------|----------------|
| Numéro de téléphone en cas d'urgence | 1 800 234-5333 |
|--------------------------------------|----------------|

Informations supplémentaires

| | |
|---------------|--|
| Fabriqué par: | Neogen Corporation 740 East Shiawassee Lansing, MI 48912 U.S.A. |
| Hotline(s): | Médical: États-Unis (1-800-498-5743), International (1-651-523-0318). Répandre/CHEMTREC: États-Unis (1-800-424-9300), International (1-703-527-3887). |

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

| | |
|--------------------------------------|--------------------------|
| 2.1.2. Classification - CE 1272/2008 | Aquatic Chronic 3: H412; |
|--------------------------------------|--------------------------|

2.2. Éléments d'étiquetage

| | |
|-------------------|---|
| Mention de danger | P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 - Tenir hors de portée des enfants. P501 - Éliminer le contenu/récipient dans les sites et installations appropriés pour l'élimination (conformément à la réglementation locale/ régionale/nationale/ internationale). Aquatic Chronic 3: H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
|-------------------|---|

Bile Esculin Azide Agar

Révision 1
Date de révision 2019-03-28

2.2. Éléments d'étiquetage

| | |
|-------------------------------------|---|
| Conseil de prudence: Prévention | P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. |
| Conseil de prudence: Élimination | P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée conformément aux réglementations locales et nationales. |

2.3. Autres dangers

| | |
|----------------|--|
| Autres risques | This product is not identified as a PBT substance. |
|----------------|--|

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

EC 1272/2008

| Nom Chimique | Index-No. | Numéro CAS | Numéro CE | Numéro d'enregistrement REACH | Conc. (%w/w) | Classification |
|-----------------------------------|--------------|------------|-----------|-------------------------------|--------------|---|
| Sodium azide (Sodium (azture de)) | 011-004-00-7 | 26628-22-8 | 247-852-1 | | 0 - 0.5% | Acute Tox. 2: H300; Aquatic Acute 1: H400; Aquatic Chronic 1: H410; |

| | |
|--|---|
| | Le texte intégral relatif aux Phrases de risque mentionnées dans cette partie est présenté en Section 16. |
|--|---|

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

| | |
|-----------------------|--|
| Inhalation | En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos. |
| Contact avec les yeux | En cas de port de lentilles de contact, il est préférable de les ôter. Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes, en maintenant les paupières ouvertes. |
| Contact avec la peau | Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec eau. |
| Ingestion | Maintenir la personne atteinte au chaud et au repos. NE PAS faire vomir à moins d'avis contraire du médecin. (Se) rincer abondamment la bouche. |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

| | |
|-----------------------|---|
| Inhalation | Peut provoquer une irritation du système respiratoire. |
| Contact avec les yeux | Peut provoquer une irritation des yeux. |
| Contact avec la peau | Peut provoquer une irritation de la peau. |
| Ingestion | L'ingestion peut provoquer des nausées et des vomissements. |

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

| | |
|-----------------------|---|
| Inhalation | Consulter un médecin. |
| Contact avec les yeux | Consulter un médecin. |
| Contact avec la peau | Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin. |
| Ingestion | Si vous ne vous sentez pas bien, consultez un médecin (présentez si possible l'étiquette du produit). |

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

| | |
|--|--|
| | Utiliser en fonction des besoins : Dioxyde de carbone (CO ₂), Mousse résistante à l'alcool, (En) poudre. |
|--|--|

Bile Esculin Azide Agar

Révision 1
Date de révision 2019-03-28

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Porter un équipement respiratoire adapté lorsque cela s'avère nécessaire. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucune précaution nécessaire à mentionner.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éviter de soulever de la poussière. Balayer. Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

6.4. Référence à d'autres sections

Se reporter à la section 8 & 13 pour de plus amples informations.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones d'utilisation ou de stockage du produit. Se laver les mains après avoir manipulé le produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker à des températures comprises entre 2 °C et 30 °C. Conserver dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité. Protéger de l'humidité.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Se reporter à la section 1.2 pour de plus amples informations.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Toute exposition dépassant la limite d'exposition professionnelle recommandée (LEP) peut déclencher des effets indésirables sur la santé.

8.1.1. Valeurs limites d'exposition


| | | |
|-----------------------------------|-----------------|---------------|
| Sodium azide (Sodium (azture de)) | VME ppm: - | VME mgm3: - |
| | VLE ppm: 0.1 | VLE mgm3: 0.3 |
| | Observations: - | TMP No: - |
| | FT No: - | |

8.2. Contrôles de l'exposition

Bile Esculin Azide Agar

Révision 1
Date de révision 2019-03-28

8.2. Contrôles de l'exposition

| | |
|--|--|
| |  |
| 8.2.1. Contrôles techniques appropriés | Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. |
| 8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle | Pas nécessaire normalement. Utiliser en fonction des besoins :. |
| Protection des yeux / du visage | lunettes de sécurité avec protections latérales. |
| Protection de la peau - Protection des mains | Gants résistants aux produits chimiques. |
| Protection de la peau - Divers | Porter un vêtement de protection approprié. |
| Protection respiratoire | Ne pas respirer les poussières. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. |
| Risques thermiques | Aucune donnée disponible sur ce produit. |
| 8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement | Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité. Se reporter à la section 7 pour de plus amples informations. |

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|------------------------------------|-----------------------|
| État | (En) poudre |
| Couleur | beige |
| Odeur | Caractéristique |
| Seuil olfactif | Sans objet. |
| pH | 6.9 - 7.3 |
| Point de fusion | donnée non disponible |
| Point de congélation | donnée non disponible |
| Point d'ébullition | donnée non disponible |
| Point d'éclair | Sans objet. |
| Taux d'évaporation | donnée non disponible |
| Limites d'inflammabilité | Sans objet. |
| Pression de vapeur | Sans objet. |
| Densité de vapeur | Sans objet. |
| Densité relative | donnée non disponible |
| Liposolubilité | donnée non disponible |
| Coefficient de partage | donnée non disponible |
| Température d'auto-ignition | Sans objet. |
| Viscosité | donnée non disponible |
| Propriétés explosives | Sans objet. |
| Propriétés comburantes | Sans objet. |
| Solubilité | donnée non disponible |

9.2. Autres informations

Bile Esculin Azide Agar

Révision 1
Date de révision 2019-03-28

9.2. Autres informations

| | |
|--|-----------------------|
| Conductivité | donnée non disponible |
| Tension de surface | donnée non disponible |
| Groupe de gaz | Sans objet. |
| Benzene Content | donnée non disponible |
| Teneur en plomb | donnée non disponible |
| COV (composants organiques volatiles) | donnée non disponible |

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

| | |
|--|---|
| | Stable dans des conditions normales. Se reporter à la section 7 pour de plus amples informations. |
|--|---|

10.2. Stabilité chimique

| | |
|--|--|
| | Ne se décompose pas si stocké et utilisé conformément aux recommandations. |
|--|--|

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

| | |
|--|---|
| | Aucune précaution nécessaire à mentionner. Stable dans des conditions normales. |
|--|---|

10.4. Conditions à éviter

| | |
|--|--|
| | Aucune précaution nécessaire à mentionner. |
|--|--|

10.5. Matières incompatibles

| | |
|--|--|
| | Aucune précaution nécessaire à mentionner. |
|--|--|

10.6. Produits de décomposition dangereux

| | |
|--|--|
| | Oxydes de carbone, Matières organiques peuvent se former en cas d'incendie. L'incendie déclenche une fumée dense et noire. |
|--|--|

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

| | |
|--|---|
| Toxicité aiguë | Aucune donnée disponible sur ce produit. Se reporter à la section 3 pour de plus amples informations. |
| corrosion cutanée/irritation cutanée | Peut provoquer une irritation de la peau. Se reporter à la section 3 pour de plus amples informations. |
| lésions oculaires graves/irritation oculaire | Peut provoquer une irritation des yeux. Se reporter à la section 3 pour de plus amples informations. |
| sensibilisation respiratoire ou cutanée | Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. Se reporter à la section 3 pour de plus amples informations. |
| mutagénicité sur les cellules germinales | Aucune donnée disponible sur ce produit. |
| cancérogénicité | Aucune donnée disponible sur ce produit. |
| Toxicité reproductive | Aucune donnée disponible sur ce produit. |
| toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique | Aucune donnée disponible sur ce produit. |
| toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée | Aucune donnée disponible sur ce produit. |
| danger par aspiration | Aucune donnée disponible sur ce produit. Se reporter à la section 3 pour de plus amples informations. |

Bile Esculin Azide Agar

Révision 1
Date de révision 2019-03-28

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

| | |
|---------------------------------|---|
| Exposition répétée ou prolongée | Aucune donnée disponible sur ce produit. Se reporter à la section 3 pour de plus amples informations. |
|---------------------------------|---|

11.1.2. Mélanges

| | |
|--|--|
| | Se reporter à la section 3 pour de plus amples informations. |
|--|--|

11.1.3. Les informations relatives aux dangers

| | |
|--|--|
| | Se reporter à la section 3 pour de plus amples informations. |
|--|--|

11.1.4. Informations toxicologiques

| | |
|--|--|
| | donnée non disponible |
| | Aucune donnée disponible sur ce produit. |

11.1.5. Classe de danger

| | |
|--|-------------------------|
| | Aucun danger important. |
|--|-------------------------|

11.1.6. Critères de classification

| | |
|--|-------------|
| | Sans objet. |
|--|-------------|

11.1.7. Informations sur les voies d'exposition probables

| | |
|--|-----------------------------------|
| | Contact avec la peau. Inhalation. |
|--|-----------------------------------|

11.1.8. Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

| | |
|--|--|
| | Aucune donnée disponible sur ce produit. |
|--|--|

11.1.9. Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

| | |
|--|--|
| | Aucune donnée disponible sur ce produit. |
|--|--|

11.1.10. Effets interactifs

| | |
|--|--|
| | Aucune donnée disponible sur ce produit. |
|--|--|

11.1.11. Absence de données spécifiques

| | |
|--|------------------------|
| | donnée non disponible. |
|--|------------------------|

11.1.12. Informations sur les mélanges et informations sur les substances

| | |
|--|-------------|
| | Sans objet. |
|--|-------------|

11.1.13. Autres informations

| | |
|--|-------------|
| | Sans objet. |
|--|-------------|

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

| | |
|--|-----------------------|
| | donnée non disponible |
|--|-----------------------|

12.2. Persistance et dégradabilité

| | |
|--|--|
| | Aucune donnée disponible sur ce produit. |
|--|--|

12.3. Potentiel de bioaccumulation

| | |
|--|--|
| | Aucune donnée disponible sur ce produit. |
|--|--|

12.4. Mobilité dans le sol

| | |
|--|--|
| | Aucune donnée disponible sur ce produit. |
|--|--|

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Bile Esculin Azide Agar

Révision 1
Date de révision 2019-03-28

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible sur ce produit.

12.6. Autres effets néfastes

donnée non disponible.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

Méthodes d'élimination

Contacteur une société agréée pour l'élimination des déchets. Ne pas déverser dans l'eau de surface. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

Élimination du conditionnement

Les récipients vides peuvent être envoyés pour être éliminés ou recyclés. Les récipients peuvent être recyclés s'ils sont conformes à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur. Ne PAS réutiliser les récipients vides.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.4. Groupe d'emballage

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements

RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible sur ce produit.

SECTION 16: Autres informations

Bile Esculin Azide Agar

Révision 1

Date de révision 2019-03-28

Autres informations

| | |
|--|--|
| | <p>AVERTISSEMENT : L'information et les recommandations contenues dans ce document sont présentées de bonne foi et correctes à ce jour. Aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou l'intégralité de ces informations. De plus, étant donné les nombreux facteurs pouvant avoir une incidence sur l'utilisation du produit, l'information fournie sous-entend qu'il est de la responsabilité des usagers de s'assurer qu'il est adapté à leur besoin avant usage.</p> <p>Sauf mention expresse aux présentes, AUCUNE GARANTIE, GARANTIE OU DÉCLARATION D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LA GARANTIE IMPLICITE DE MÉRCANICITÉ, D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, DE CONDITIONS DE PERFORMANCE, D'UTILISATION DU COMMERCE OU DE RÉSULTATS OBTENIR PAR L'UTILISATION DE CE PRODUIT sont faits en ce qui concerne ce produit ou l'utilisation de ce produit. Le produit couvert est fourni "tel quel" et uniquement sous réserve des garanties fournies ici, aucune responsabilité n'est assumée résultant de l'utilisation de ce produit.</p> |
| <p>Révision</p> | <p>Ce document diffère de la version précédente en ce qui concerne les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> 2 - 2.1. Classification de la substance ou du mélange. 2 - 2.1.2. Classification - CE 1272/2008. 2 - Conseil de prudence: Prévention. 2 - Conseil de prudence: Élimination. 2 - 2.1.2. Classification - CE 1272/2008. 9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (PH). 12 - 12.1. Toxicité. 15 - Étiquetage. 15 - Mention de danger. |
| <p>Texte des mentions de danger présentées en Section 3</p> | <p>EUH032 - Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.</p> <p>Acute Tox. 2: H300 - Mortel en cas d'ingestion.</p> <p>Aquatic Acute 1: H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.</p> <p>Aquatic Chronic 1: H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> |